

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 77 (1951)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :

Suisse : 1 an, 24 francs

Etranger : 28 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 20 francs

Etranger : 25 francs

Pour les abonnements
s'adresser à :**Administration**du « Bulletin technique
de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21,
LausanneCompte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne

Prix du numéro : Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. Epitoux, archi-
tecte, à Lausanne; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye,
professeur; E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte;
A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgrin,
architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte;
G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique : A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.**Tarif des annonces**

Le millimètre

(larg. 47 mm) 20 cts

Réclames : 60 cts le mm

(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.

5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Rapport de gestion du Comité central de la S.I.A. pour l'exercice 1950.* —
NÉCROLOGIE : René Kæchlin, ingénieur, Docteur honoris causa de l'Université de Lausanne. — DIVERS : M. le Dr Zehnder fête ses 50 ans
d'activité au Montreux-Oberland bernois. — BIBLIOGRAPHIE. — LES CONGRÈS : Assemblée générale de l'Association suisse des Ingénieurs-
Conseils. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ CENTRAL DE LA S. I. A. POUR L'EXERCICE 1950

I. Mutations

L'effectif de la S. I. A. a augmenté en 1950 de 157 membres. Le nombre des membres au 31 décembre 1950 est de 3525, qui se répartissent comme suit : architectes, 1026 (+ 31); ingénieurs civils, 1263 (+ 68); ingénieurs électriciens, 410 (+ 23); ingénieurs mécaniciens, 557 (+ 18); ingénieurs ruraux et topographes, 157 (+ 8); divers (chimistes, etc.), 112 (+ 9).

Les architectes et les ingénieurs civils constituent à eux seuls les deux tiers de l'effectif total. Les ingénieurs mécaniciens et électriciens sont donc loin d'être représentés par un nombre de membres correspondant à l'importance de leur profession au sein de la communauté des ingénieurs suisses. L'examen de ces conditions montre qu'il est indispensable de continuer l'action déjà amorcée pour gagner à la cause de la S. I. A. un nombre suffisant d'ingénieurs mécaniciens et électriciens. La S. I. A. se doit de développer son activité de façon à intéresser dans une plus large mesure ces catégories de membres et leur offrir des avantages qui les engagent à faire partie de la société. Ce n'est que de cette manière que la S. I. A. pourra étendre son influence dans les différents domaines de la technique et obtenir l'importance nécessaire à son action dans le grand public et auprès des autorités.

Dans cet esprit, le Comité central a dans le courant de 1950 organisé une action de propagande systématique auprès des anciens élèves des trois hautes écoles techniques, à Zurich, Lausanne et Genève, afin d'engager les jeunes diplômés à

devenir immédiatement membres de la S. I. A. Les hautes écoles se sont déclarées d'accord de remettre au secrétariat les listes des nouveaux diplômés afin que la S. I. A. puisse leur envoyer toute la documentation nécessaire.

Ce genre de propagande se heurte à certaines difficultés, étant donné que les jeunes diplômés, qui ne sont pas encore entrés dans la pratique, ne connaissent souvent pas de membres de la S. I. A. disposés à signer comme parrains leurs demandes d'admission. Nous avons prié les jeunes diplômés de s'adresser dans ce cas aux présidents des sections entrant en ligne de compte, afin que ces derniers les aident à trouver des membres disposés à leur servir de parrains. De toute façon, la question du recrutement de nouveaux membres reste un des devoirs primordiaux des sections, étant donné qu'un succès notable ne peut guère être obtenu que par une action personnelle des membres. Il est donc indispensable que les sections examinent attentivement toutes les possibilités qui leur sont offertes d'organiser cette propagande personnelle et engagent leurs membres à agir en ce sens auprès des ingénieurs de leur connaissance susceptibles d'entrer à la S. I. A.

II. Finances

L'année 1950 a permis un rétablissement des finances de la S. I. A. grâce à l'introduction des cotisations de bureau décidées à l'Assemblée des délégués du 9 septembre 1949 à Bâle, mais avant tout à une augmentation des prix de vente